



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

COMMUNIQUE DE PRESSE 4/11

Le rétablissement est proche!

Un air d'optimisme plane sur la profession d'architecte

Pour la première fois depuis 2008, les architectes verront une augmentation de tous leurs domaines d'activité pendant les trois prochains mois. Les résultats de la récente enquête menée par le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) sont donc très positifs puisque la profession d'architecte est la première du secteur de la construction à ressentir la fin de la récession. L'économie européenne semble enfin avoir passé le cap de la crise économique. Le rétablissement complet est donc proche !

La huitième enquête du CAE sur l'impact de la crise économique pour la profession d'architecte a été réalisée à la mi-juin 2011. Ces enquêtes sont menées tous les six mois et ont permis au CAE de construire une représentation de la nature et de l'étendue de la crise économique dans le secteur de l'architecture.

Plus de 3600 réponses ont été analysées et pondérées pour permettre la comparaison avec les enquêtes précédentes. Pour la première fois depuis que le CAE a commencé ces enquêtes à la fin de l'année 2008, la profession d'architecte prédit une augmentation à l'échelle européenne de la charge de travail pour les trois prochains mois. Les prévisions varient d'une augmentation nulle pour certains travaux publics à une nette augmentation, de plus de 12%, pour certains types de travaux d'aménagements privés.

Dans le secteur du logement privé, une augmentation nette d'environ 4% est attendue, tandis que dans le logement public, on attend une augmentation supérieure à 11%. Cet optimisme coexiste avec l'opinion selon laquelle la conjoncture actuelle serait très négative. En effet, environ 60% de la profession déclare que la situation est *mauvaise* ou *très mauvaise*.

L'enquête précédente, menée en décembre 2010, prédisait que la crise actuelle serait une récession à double creux. Ceci se confirme grâce aux derniers résultats, même si le second creux est moins sévère que le premier et semble être passé pour la profession d'architecte.

Pour voir les résultats complets de l'enquête, visitez le site du CAE à :

http://www.ace-cae.eu/public/contents/getdocument/content_id/1189

SECRETARIAT GENERAL

Conseil des architectes d'Europe AISBL
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0) 2 543 11 40 Fax : +32 (0) 2 543 11 41
E-mail : info@ace-cae.eu Website : www.ace-cae.eu